
Roland Saussac

Les débuts du Lycée de Lyon (1803-1805).

Thèse présentée pour l'obtention du doctorat d'Etat ès lettres
et sciences humaines.

Université Lyon II

1986

Tome I

6321°

TABLE DES MATIERES DU TOME I

	Pages
Introduction	1
<u>Chapitre 1 : La situation de l'enseignement secondaire en 1802.</u>	8
-L'enseignement secondaire à Lyon entre 1763 et 1802.	10
-Les propositions lyonnaises.	20
-Les initiatives des autorités ecclésiastiques.	39
Notes du chapitre 1.	46
<u>Chapitre 2 : Le choix du personnel.</u>	69
-Le choix du personnel administratif.	71
-La nomination des professeurs.	97
-Les autres personnels.	113
Notes du chapitre 2.	119
<u>Chapitre 3 : Le recrutement des élèves.</u>	164
-Le choix des élèves nationaux.	166
-Les pensionnaires payants.	216
-Les externes.	238
Notes du chapitre 3.	251
<u>Chapitre 4 : La formation du lycée.</u>	
les questions matérielles.	297
-Les prévisions des dépenses.	299
-Les dépenses d'installation du lycée.	307
Notes du chapitre 4.	325
<u>Chapitre 5 : Histoire du provisorat de Bérenger.</u>	342
-Les finances du lycée sous Bérenger.	344
-Le rôle du proviseur.	351
Notes du chapitre 5.	372
<u>Index des noms de personnes cités.</u>	377

TABLE DES MATIERES DU TOME II.

	Pages
<u>Chapitre 1 : Le nouveau proviseur.</u>	2
Notes du Chapitre 1 :	20
<u>Chapitre : Etude du personnel sous le provisorat de Coster.</u>	
-Les professeurs :	32
-Le reste du personnel :	57
Notes du chapitre 2 :	62
<u>Chapitre 3 : Les Elèves : Effectifs et scolarité.</u>	69
-Les Effectifs	71
-La scolarité	76
Notes du Chapitre 3 :	190
<u>Chapitre 4 : L'organisation des classes.</u>	193
-Classe de 7ème de latin	195
-Classe de 6ème de latin	197
-Classe de 5ème de latin	202
-Classes de 4ème de latin et 6ème de mathématiques	206
-Classes de 3ème de latin et 5ème de mathématiques	213
-Classes de 1ère de latin et 3ème de mathématiques	224
-Classes de belles-lettres 1er cours et 2ème et 1ère de mathématiques	229
-Classe des belles-lettres 2ème cours et mathématiques transcendantes	235
<u>Chapitre 5 : Le contenu des études et la vie quotidienne des élèves.</u>	240

-Le contenu des études	242
-La vie des élèves	254
Notes chapitre 5	267
<u>Chapitre 6 : Les Ecoles concurrentes.</u>	270
-L'Ecole secondaire communale	272
-Les Ecoles privées	276
-Les Ecoles en dehors du département	301
Notes chapitre 6 :	305
<u>Chapitre 7 : La vie matérielle.</u>	316
-Les dépenses d'installation	318
-Les finances sous Coster	322
Notes chapitre 7 :	353
<u>Chapitre 8 : Histoire du provisorat de Coster.</u>	366
Notes chapitre 8 :	409
<u>Index :</u>	416
<u>Table des matières :</u>	430

TABLE DES MATIERES DU TOME III.

	Pages
<u>Chapitre 1 : Le personnel du lycée.</u>	1
-Les administrateurs	4
-Les professeurs	28
-Les maîtres d'études	38
-Le reste du personnel	41
Notes du chapitre 1 :	44
<u>Chapitre 2 : Les élèves.</u>	69
-Les élèves nationaux	71
-Les pensionnaires payants	109
-Les externes	135
Notes du chapitre 2 :	151
<u>Textes.</u>	201
<u>Bibliographie.</u>	250
<u>Conclusion.</u>	195
<u>Index.</u>	311
<u>Table des matières.</u>	324

CONCLUSION

Nous avons donc essayé de faire une étude d'ensemble sur les débuts du Lycée de Lyon. Nous nous sommes intéressé aussi bien à la vie matérielle qu'aux réalités humaines. Nous avons pensé qu'il fallait étudier, dans la mesure du possible, tout ce qui pouvait permettre de comprendre la mise en place de cette institution.

A première vue, le rôle des deux premiers proviseurs était primordial. On leur avait demandé d'assurer la réussite de leur établissement, sans leur en donner les moyens. Malgré tout, pour diverses raisons, ils ont assumé leur tâche sans démentir. Laurent-Pierre Bérenger, professeur et littérateur prestigieux, espérait attirer des pensionnaires payants et des externes. Mais les contraintes de l'institution l'empêchèrent d'appliquer son programme. Coster pensa réussir là où son prédécesseur avait échoué, mais il connut les mêmes problèmes. L'autorité centrale ne voulait pas que le lycée se transforme en collège religieux. On tolérait, et même on encourageait les pratiques religieuses, car, on voulait éviter les accusations d'impiété, mais ce fut en pure perte. Les autorités ecclésiastiques étaient hostiles. Certes, l'Etat n'avait pas encore imposé son monopole, mais elles considéraient que la puissance publique risquait de les concurrencer avec cette nouvelle institution. Pour cette raison, l'archevêque de Lyon, encouragé ou même devancé par le grand vicaire Jauffrey, mit en place tout un programme qui devait rapidement provoquer l'échec du lycée. La création de collèges par les Pères de la Foi, puis du Séminaire de l'Argentière, illustrent bien cette politique. Il fallait prouver à la puissance publique que l'enseignement secondaire, par l'intermédiaire des collèges, devait rester l'apanage des autorités ecclésiastiques, sinon des congrégations. Le diocèse de Lyon se prêtait bien à cette stratégie. Le cardinal Fesch, proche de l'empereur, homme tout puissant, pouvait s'opposer au bon fonctionnement du lycée. Dans cette optique, il serait intéressant de déterminer exactement le rôle exact d'Emery et de Jauffrey.

Fesch avait beaucoup à se faire pardonner, en particulier son attitude durant la Révolution et ne pouvait guère s'opposer, s'il l'avait voulu, à leurs manoeuvres. Mais la puissance publique ne l'entendait pas ainsi. Villar avait eu raison de rappeler à Bérenger que les autorités n'abandonneraient pas. Dans ce même ordre d'idées, on pourrait penser que Bérenger a accepté de jouer le jeu des autorités ecclésiastiques. Il acceptait d'être le chef d'une institution, afin de provoquer son échec. C'est la thèse d'Apert. Il faudrait prêter à Bérenger un certain machiavélisme. Est-ce certain ? Il était fier d'être proviseur. Il savait que c'était pour lui une promotion importante. Il pouvait ainsi prétendre aux honneurs et occuper une place importante parmi les notables. Pour cette raison, nous pensons qu'il a été victime de sa naïveté. On avait besoin de lui. On lui fit sans doute des promesses, mais il n'obtint pas grand'chose. On comprend qu'il essaya par tous les moyens d'accéder à la fonction de recteur. Coster crut concilier tout le monde. Son âge, ses faiblesses physiques l'empêchèrent d'appliquer sa politique. Mal secondé, combattu même par son censeur, il s'épuisa dans de vaines querelles, qui nous paraissent mesquines. Il échoua donc et fut limogé, parce qu'il n'avait pas su rétablir l'équilibre budgétaire de son établissement.

On peut considérer que les deux premiers proviseurs assurèrent mal leur fonction. Mais, médiocres ou non, ils profitèrent de l'appui des autorités centrales qui voulurent imposer la nouvelle institution. En fait, leur rôle fut réduit à celui de simples exécutants. A la limite, selon la propagande des ennemis du lycée, on pourrait imaginer un établissement où administrateurs, professeurs et maîtres d'études négligent leur travail et où les élèves sont constamment en rébellion. Qu'importe ! La puissance publique impose l'institution même si on peut parler d'échec à court terme. On comprend ainsi qu'il faut relativiser le rôle des proviseurs. Certes il était préférable d'avoir de bons

administrateurs mais ce n'était pas primordial.

Les professeurs, pour la plupart anciens oratoriens ou anciens professeurs du Collège Notre-Dame, jouèrent aussi un rôle important. La plupart ont abandonné toute pratique religieuse et de ce fait, on les taxa d'impiété et même d'athéisme. Mais c'était une qualité, aux yeux de l'autorité centrale et peut-être d'autres personnes. C'était une des meilleures garanties d'indépendance à l'égard des empiètements des autorités ecclésiastiques. Les professeurs ne pouvaient que défendre une institution qui les protégeait et qui leur permettait, dans certaine mesure, une liberté religieuse. Il y a donc continuité dans le mouvement de laïcisation. Certes, ils n'en étaient pas conscients, mais la plupart ont été écartés pour leurs opinions religieuses en 1808 ou en 1815. Ce furent, pour la plupart de bons professeurs. Cette appréciation, nous la justifions à travers nos sources. Ils firent leur travail consciencieusement, même si on reprochait à certains de courir le cachet. Mais on retrouve ce souci d'amélioration de revenus, tout au long du XIX^{ème} siècle et même au XX^{ème} siècle. Elite intellectuelle, ils trouvaient leurs traitements insuffisants. Malgré leur petit nombre, et peut-être pour cette raison, ils n'eurent pas l'esprit de corps, trop préoccupés de leur avancement ou même de la protection de leurs intérêts. Il ne faut pas s'étonner de les voir s'opposer sur des questions de logements ou sur le partage du supplétif. Ces hommes connurent l'Ancien Régime, exercèrent sous l'Empire, certains sous la Restauration et même la Monarchie de Juillet. Ils vécurent assez longtemps pour être témoins de changements importants. Ils n'y participèrent guère mais sans doute les subirent avec plus ou moins de bonheur.

Le recrutement des élèves du lycée fut hétérogène : pensionnaires nationaux, ceux nommés directement ou ceux désignés par le concours, pensionnaires payants, externes. On fit en sorte de séparer soigneusement les pensionnaires de l'extérieur.

On voulait instaurer une discipline exemplaire mais les désordres succédèrent aux désordres. Les aménagements des bâtiments ne permettaient pas l'exercice d'une surveillance efficace. On voulait que le lycée par la qualité de ses études, attire les élèves et sélectionne les meilleurs. Il semble qu'il ait assez bien répondu à sa mission. Mais si tous reconnurent la qualité des études, on se plaignit de la mauvaise qualité de l'éducation. Les professeurs, en dehors de leurs cours, ne se préoccupaient guère de leurs élèves. Ils n'avaient pas une vie exemplaire. Les maîtres d'études exerçaient la surveillance, mais étaient incapables d'éduquer les élèves. Pour les adversaires du lycée, l'éducation consistait à l'acquisition d'une série de principes moraux, que seule l'Eglise pouvait apporter aux élèves. Mais les autorités insistaient plus sur les acquis de l'obéissance au pouvoir en place que le respect de préceptes religieux. Ainsi les élèves du lycée eurent mauvaise réputation. N'ayant guère de pratique religieuse, on les accusait d'immoralité et d'impiété. La bataille de l'opinion fut donc primordiale. Le lycée la perdit. Ses adversaires crurent en sa disparition. Mais l'excès de leurs attaques se retournèrent contre eux. Non seulement l'autorité centrale renforça l'institution, mais encore on pensa qu'il fallait la sauvegarder. D'ailleurs, la qualité de son enseignement parlait suffisamment pour elle.

Les élèves eurent des carrières déterminées. On s'en doutait. Beaucoup choisirent l'armée. Le régime favorisait cette orientation. La réputation du lycée en souffrit, mais il y eut aussi des avocats, des avoués et des médecins. Ces professions prenaient de plus en plus d'importance. Par la suite, elles attireront de plus en plus d'élèves.

Le Lycée de Lyon a donc, par la force des choses, remplacé le Grand Collège. Institution entièrement contrôlée par l'Etat, il fut mal accepté par les autorités municipales et par les notables locaux. Mais malgré tout, il continuait la tradition du Grand

Collège. A défaut de la création d'un grand établissement privé à Lyon, il ne pouvait que s'imposer. A défaut de provoquer sa disparition, il fallait le tolérer et même essayer de le contrôler. Il répondait à certains besoins. Il fallait faire en sorte qu'il réponde à d'autres besoins. En particulier, il devait devenir l'école des fils de notables, eux-mêmes appelés à des fonctions importantes. Mais le mouvement n'est guère amorcé sous les deux premiers proviseurs. On penserait plus à une caserne qu'à un établissement secondaire.

Nous avons donc essayé de faire une étude approfondie des débuts du Lycée de Lyon. Nous avons été passionné par notre sujet. Nous espérons que nous avons fait partager notre enthousiasme et que nous avons réussi à apporter des précisions sur une période peu connue, celle de la mise en place d'une institution qui va prendre de plus en plus d'importance. Certes, nous avons pensé étudier le lycée sur une très longue période, mais nous avons été très vite confronté à des choix. Nous pouvions écrire une monographie qui se serait contentée de suivre son évolution, tout au long du XIX^{ème} siècle, mais il nous est apparu très vite qu'il serait plus utile d'étudier cette courte période, en élargissant notre travail au maximum, en nous intéressant à tous les aspects. De ce fait, nous avons été confronté à de nombreux problèmes, en particulier à celui de la dispersion des sources et de la pauvreté de nos informations. Mais cela nous permettait de préciser le plus possible les aspects de la vie d'un établissement, de suivre dans la mesure du possible, l'évolution de ceux qui l'avaient animé. Il nous est d'ailleurs difficile de clore ce travail, voulant suivre à tout prix, l'évolution du lycée ou du collège royal. Il était primordial de savoir se limiter, même si ces limites nous obligeaient à abandonner l'étude d'autres périodes, qui se seraient révélées intéressantes. Pour ces raisons, nous nous sommes cantonné à l'histoire du lycée, sous les deux premiers proviseurs.

Les monographies ne s'intéressent pas aux conflits des débuts des lycées. On se contente de suivre une évolution chronologique en signalant la succession des proviseurs et des professeurs, en évoquant les succès nombreux, l'augmentation mathématique des effectifs. On neutralise ainsi leur histoire et on se perd dans de longs panégyriques où on évoque les grandes figures qui ont construit le lycée. Parfois on évoque les désordres pour les mettre au compte d'une certaine turbulence propre aux élèves et donc facilement explicables. Or, nous pensons que la plupart des lycées, dès leur création, ont connu de nombreuses difficultés. Les ambitions, les intérêts divergents et l'hétérogénéité des élèves ont provoqué des conflits interminables. Du moins le Lycée de Lyon était dans ce cas. Pour cette raison, il fallait s'intéresser à ses débuts et mettre en évidence tous les problèmes que posait sa création. Ainsi ce travail était justifié et nous espérons l'avoir mené à bien.